



**PAUL MOLAC**

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan  
Kannad 4<sup>vet</sup> pastell-vro ar Mor-Bihan  
Député du 4<sup>em</sup> paiz du Morbeian



Juin-Juillet 2016 **LETTRE  
D'INFORMATION  
PAUL  
MOLAC**

**PERMANENCE**

26 Place de la Mairie  
56800 PLOËRMEL

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126 rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien  
Ho kannad war ar pemdez  
Vot deputè o tous les jours

**Réformer par la VI<sup>e</sup> République**

Le climat social est particulièrement perturbé. La loi travail est contestée mais on sent bien que le problème est bien au-delà et que la crispation syndicalo-gouvernementale est révélatrice d'une contestation des institutions elles-mêmes. Elle montre l'incapacité de certains syndicats à négocier d'une part, et l'obsolescence des instructions de la V<sup>e</sup>me République d'autre part. Dans cette V<sup>e</sup>me République, deux légitimités s'affrontent, celle du Président et du Parlement, tous deux issus du suffrage universel. Cette concurrence est particulièrement visible lors de la procédure du 49-3. En effet, cet outil qui permet de faire adopter un texte de loi sur lequel le Gouvernement n'est pas sûr d'obtenir la majorité, est une entorse au principe de respect de la séparation des pouvoirs au détriment du pouvoir législatif représenté par le Parlement. Je note aussi que cet article de la Constitution est dénoncé quand on n'est pas au Gouvernement par les mêmes qui l'utilisent une fois qu'ils y sont. Cherchez l'erreur. Alors, une VI<sup>e</sup>me République, chiche, mais laquelle?

Certaines volontés, napoléoniennes, autoritaires et nationalistes marquent la droite mais aussi une partie de la gauche. Elles ont en commun d'idéaliser une France du passé. Anti-européennes, elles ont en commun un nationalisme fermé et replié sur lui-même qui prône un Etat fort en la personne d'un Président omnipotent. Cette vision n'est pas la mienne. Elle est dangereuse pour la démocratie et le pluralisme.

La VI<sup>e</sup>me République doit être au contraire rapprochée du citoyen par le renforcement de régions à taille humaine et non pas des constructions technocratiques sans âme comme ce fut le cas récemment. Osons le local avec le couple intercommunalité-Région. Osons un véritable parlementarisme par une stricte séparation des pouvoirs. Osons enfin l'union par la recherche de convergence pour faire avancer l'Europe sociale, économique et environnementale. Une nouvelle Europe à la mode écossaise, ouverte et désireuse d'avancer de concert, et non pas le repli sur soi du nationalisme anglais.

**Email**

[pmolac@assemblee-nationale.fr](mailto:pmolac@assemblee-nationale.fr)

**Téléphone**

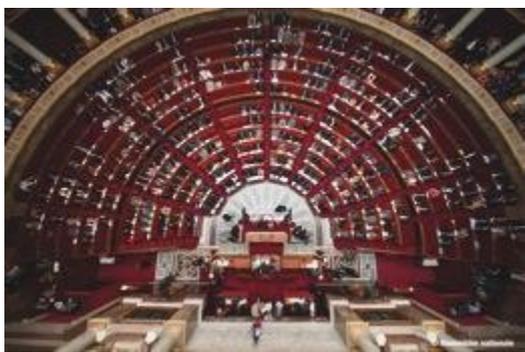
02 97 70 61 72  
01 40 63 71 61

**Web**

[paulmolac.bzh](http://paulmolac.bzh)



# À l'Assemblée nationale



« Le 49-3 ne plaît pas du tout, et je rejoins les nombreuses interpellations reçues sur un sentiment de déni de démocratie. »



En commission le 22 juin était auditionné M. Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire. Je l'ai interpellé sur deux sujets d'importance cruciale à mes yeux: **les coûts non maîtrisés du nucléaire et la sûreté autour des centrales.** Voir [ici](#).

Le 1er juin je suis **intervenue** en séance sur une proposition de loi visant à **ajuster le mécanisme des communes nouvelles.** J'ai traité les cas problématiques du choix du nom de ces communes; de l'impossibilité de faire une commune nouvelle interdépartementale et interrégionale (cas de Redon), et du traitement différencié entre les communes et les régions, dont les fusions ont été faites à marche forcée.

Le 31 mai je suis intervenue en séance sur la proposition de loi rénovant **les modalités d'inscription sur les listes électorales.** Il était en effet urgent de pouvoir faciliter les inscriptions grâce notamment à l'instauration d'une révision permanente des listes afin de permettre à tout électeur de s'inscrire au plus tard trente jours avant celui-ci, et non plus avant le 31 décembre de l'année civile. Voir [ici](#).

Le 1er juillet je suis **intervenue** en séance pour l'examen du projet de loi **l'Égalité et Citoyenneté.** Deux axes ont guidé mon travail: la lutte contre les discriminations aux langues régionales et La défense de l'alimentation bio et d'origine locale dans les cantines comme une mesure d'égalité d'accès à une nourriture de qualité.

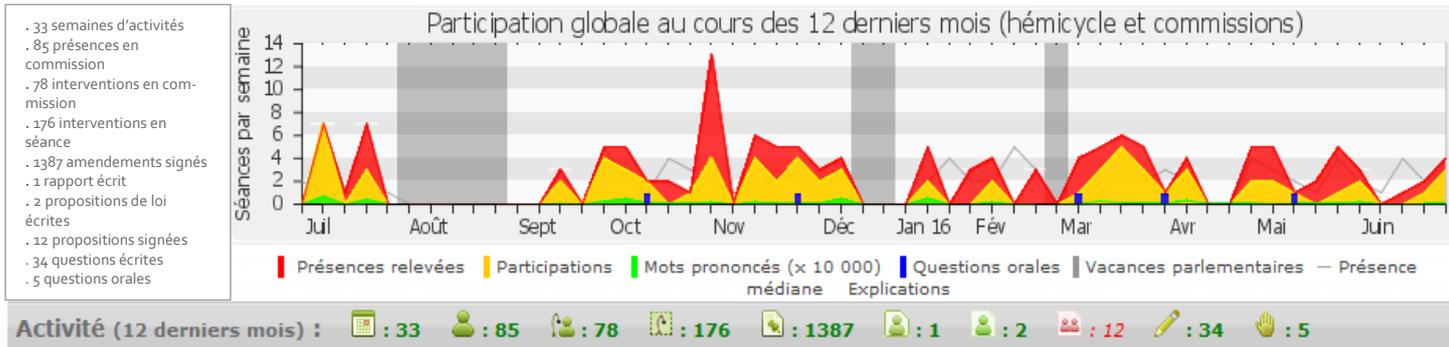
Pour lire mes réflexions sur **la loi travail et l'usage du 49.3**, c'est [ici](#). Pour les raisons de ma démission du groupe parlementaire écologiste en mai c'est [ici](#).

Lors de la séance de questions au Gouvernement du 11 mai **j'ai interpellé** le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll sur le sujet de plus en plus inquiétant de **l'accaparement de terres agricoles sur notre territoire par des fonds d'investissements chinois.** Cette pratique, issue d'une stratégie globale de la Chine visant à contrôler de bout en bout le processus de production des matières premières agricoles pour l'exportation directe en Chine, questionne les procédures de contrôle de l'acquisition du foncier agricole.

Le 23 mars dernier, le Pays de Ploërmel s'était ému des problèmes liés au **retard de versement des subventions des programmes européens de soutien au développement rural du territoire** (Programme Leader). En juin 2015, un contrat de partenariat entre la Région et les Pays a été signé afin que ces derniers soient habilités à recevoir les demandes de subventions de projets locaux du Programme Leader. Mais les procédures de validation des financements tardent à être définies, raison pour laquelle j'ai posé une **question** à Stéphane Le Foll.

Avec mes collègues bretons je me suis **efforcé** avec réussite de préserver la liberté de production des **artistes et groupements d'artistes amateurs.**

Je suis aussi intervenue sur la **réforme du Conseil supérieur de la magistrature**, la rémunération des **coopératives**, le droit à la **formation individuelle des élus locaux.**



En vert parmi les 150 premiers députés, en rouge parmi les 150 derniers. Source : [nosdeputes.fr](#)

# Les actus de la Circonscription



## Rochefort-en-Terre, élu village préféré des Français !

La petite cité de caractère est l'heureuse gagnante de l'édition 2016 du Village Préféré des Français. Après Ploumanac'h, Rochefort-en-Terre, village de 697 habitants a remporté ce titre lié aux votes des téléspectateurs de France 2. Un grand bravo à Jean-François Humeau le Maire, Nicolas Gicquel le Directeur de l'Office du Tourisme et tous les acteurs locaux qui n'ont pas ménagé leur peine afin de mettre en avant tous les atouts de cette perle de notre territoire. La récompense est déjà là, il suffit de se promener dans les rues de la cité pour se rendre compte de l'impact qu'a une telle distinction.



## Le Rugby dans le pays de Ploërmel

La Bretagne devient une terre de rugby. Le club de Vannes est en progression constante et accède cette année au monde Professionnel puisqu'il a obtenu après une saison magnifique le droit de jouer en Pro D2. La famille Arnéodo, originaire de Catalogne et du Périgord a acclimaté le rugby dans la région de Ploërmel. Le Rugby Club Brocéliande Oust (RCBO) a décidé de donner le nom des fils Arnéodo, joueurs de rugby prématurément décédés, au stade de rugby de Gourhel. J'ai participé avec émotion à l'inauguration de l'enceinte en compagnie des parents des deux jeunes hommes et de leur grand-père qui fut un grand joueur de l'USSAP de Perpignan. Je tenais à faire un petit focus ce mois-ci sur un sport qui prend de l'ampleur sur le territoire et qui avec des valeurs telles que le courage, le respect et la solidarité a de belles perspectives de croissance en Bretagne.



## Remise de la médaille de l'Assemblée nationale au déporté Jean Thébault

Le 27 mai une cérémonie en hommage à Monsieur Jean Thébault qui fut raflé à Guilliers en janvier 1944 et déporté en camp de concentration a été organisée. La médaille de l'Assemblée nationale lui a été remise. Il nous a raconté son calvaire et les conditions épouvantables de sa captivité. Un rappel de notre histoire qui permet de souligner comment des hommes portés par des idées de racisme et de ségrégation ont pu aller jusqu'à la négation de l'humanité. Restons vigilants.



# Portrait du mois

## Christophe Baron, agriculteur bio : l'adéquation entre éthique et goût d'entreprendre

**La ferme de Brandéha de Christophe Baron est passée au tout bio il y a quelques années. Récit d'un cheminement intérieur et sur le terrain, d'un agriculteur d'aujourd'hui.**

La ferme, Christophe Baron l'a toujours connue. Il a grandi dans l'exploitation familiale, d'abord tenue par ses grands-parents puis par ses parents. À 15 ans, il part au lycée La Touche pour un bac professionnel agricole. Trois ans à Ploërmel, deux ans à Rennes pour un BTS axé sur la gestion agricole. « *Mon premier travail a été d'être comptable dans un centre de gestion, puis j'ai été sollicité par le MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) au niveau régional.* »

S'enchaînent alors les voyages, les visites, les expériences, les échanges... Quand en 1986, son père décide de prendre sa retraite, l'évidence de la succession est là. Christophe Baron se laisse une année sabbatique pour préparer son installation et faire un voyage en Amérique du Sud. « *Cette période, ce choix, c'est un excellent souvenir. C'est passionnant de mener des projets !* »

En 1988, il reprend officiellement l'exploitation familiale. Jusqu'en 2002, il travaille avec un associé, en ferme traditionnelle, dans la lignée des habitudes et des usages conventionnels. Peu à peu, les méthodes de travail évoluent vers un système plus autonome qui débouche sur l'envie d'un nouveau projet : effectuer une conversion bio.

### Passer à la bio, un nouveau métier

Le choix de l'agriculture biologique a conduit Christophe Baron à repenser intégralement sa pratique : « *Il a fallu redimensionner la ferme, investir dans de nouveaux bâtiments... C'était presque un changement de métier !* »

Des efforts qui découlent d'une évidence, de l'aboutissement de prises de conscience, au fil des années. Dix ans plus tôt, lors d'une formation professionnelle, les problématiques évoquées le faisaient douter de sa pratique. « *J'avais aussi un problème avec la pulvérisation de pesticides et autres produits chimiques, avec l'alimentation des animaux...* »

Cela le trouble de nourrir ses vaches avec du soja et du maïs importés d'Amérique du Sud. « *Faire venir des protéines de l'extérieur m'a toujours paru incohérent. Et l'idée d'exploiter*

*les pays du Sud me gênait profondément.* »

Les retrouvailles avec un ancien collègue étudiant travaillant en bio sont le détonateur : « *Seul, j'aurais eu du mal à franchir le cap.* » Ils s'associent pour deux ans, le temps de se lancer.

Ensuite, l'un de ses beaux-frères, Hervé, le rejoint. Il n'avait rien à voir avec le métier d'agriculteur puisqu'il travaillait à La Poste depuis vingt-quatre ans. En 2009, son cousin Sébastien vient s'associer, suivi en 2012 d'une quatrième personne, Christian, le frère de Sébastien. L'exploitation s'est transformée du tout au tout, laissant toutefois perdurer ses racines familiales.

### De la bio... à la présidence de Biolait

« *J'avais une conviction : on ne pouvait pas développer la filière bio comme la filière conventionnelle. Il fallait trouver une structure de collecte qui ne soit pas liée à une seule usine, afin de diversifier les débouchés et d'organiser les producteurs.* »

C'est ce que proposait Biolait, un groupement national de producteurs solidaires, et c'est pour cela que Christophe Baron s'engage à ses côtés. Un engagement qui perdure, car il en est depuis six ans le président.

« *D'une critique du système, nous sommes passés à une structure offrant un vrai service*

*aux industries. C'est cela qui fait la force du mouvement aujourd'hui.* » Biolait fait de la solidarité son fer de lance : garantir un prix identique au producteur quelle que soit sa région, maîtriser les volumes mis sur le marché, maintenir de la production laitière sur l'ensemble du territoire...

Christophe Baron pourrait aisément multiplier les arguments en faveur du groupement.

### Faire de la bio : un gain de liberté

« *Faire de la bio, c'est s'affranchir de la chimie. C'est utiliser les ressources du climat, du sol, des animaux pour que tout s'harmonise et que l'on produise une nourriture saine.* » Pas d'OGM, pas de pesticides et une prise d'antibiotiques limitée, très réglementée et suivie.

Le GAEC de Brandéha travaille avec la rotation des cultures, raisonne sur le respect des cycles et utilise des soins alternatifs pour les animaux (aromathérapie, homéopathie...). « *Avec cela, on produit autant de lait par vache que du temps de mes parents !* » souligne l'agriculteur. Faire les choses avec ce que permettent le sol et le climat, voilà la clé. Il va plus loin : « *Pour moi, c'est une vraie liberté, car on se réapproprie tout. Ce n'est pas un technicien qui vient pour nous conseiller et nous apporter des produits. C'est nous qui réfléchissons.* »

### « Nous ne sommes pas de doux rêveurs »

Si du point de vue éthique, Christophe Baron s'y retrouve, il en est de même du point de vue économique. « *Nous ne sommes pas de doux rêveur, nous vivons bien de notre activité* », affirme-t-il en souriant. Le lait est son activité principale avec un troupeau mêlant de magnifiques normandes, holsteins, brunes des Alpes et montbéliardes, qu'il complète avec une commercialisation locale et directe de bœufs à herbe, la revente de maïs grain à des céréaliers bio et la fabrication de jus de pomme et de cidre, bio évidemment, grâce à deux hectares de verger.

Quant au système actuel en crise, il ne le dénonce ni ne le condamne. Il constate simplement, sans chercher à proposer de solution miracle : « *Le système que l'on nous a tant vanté est dans l'échec. Je ne dis pas que la bio est une solution facile pour tous, mais simplement que ce peut être une voie pour poursuivre dans le métier.* »

